

## Informations et directives

### Le plus important en bref :

- Annonce nominative des athlètes par team jusqu'au mercredi 30 août 2023 via inscription en ligne Swiss Athletics (resp. à [naomitosetti@swiss-athletics.ch](mailto:naomitosetti@swiss-athletics.ch) pour les CoA)
- Rassemblement au Callroom 45 minutes avant le départ.
- Toutes les informations importantes sont mises en ligne sur le [site de l'organisateur](#).

## 1. Informations générales

### 1.1. Arrivée / Places de parc

Des places de parc limitées et payantes sont à disposition directement au centre sportif Munot. Facilement accessible en transports publics via la gare de Schaffhouse (env. 10 min à pied) ou en direction de Schaffhausen Künzleheim (à côté du parking).

### 1.2. Vestiaires

Les vestiaires se trouvent à côté de l'aire d'arrivée (voir plan de situation).

### 1.3. Restauration

Une cantine de fête se trouve à côté de la ligne d'arrivée (voir plan de situation).

### 1.4. Service sanitaire

Un poste sanitaire se trouve dans le stade (voir plan de situation).

### 1.5. Renseignements

- **Organisateur** : Lukas Schlatter // [luki-schlatter@bluewin.ch](mailto:luki-schlatter@bluewin.ch)
- **Swiss Athletics** : Thomas Suter // [thomasuter@swiss-athletics.ch](mailto:thomasuter@swiss-athletics.ch) // 031 359 73 04

## 2. Directives techniques

### 2.1. Règlement CS Team 2023

Les points définis dans le règlement doivent impérativement être respectés (voir publication).

### 2.2. Annonce des athlètes

Jusqu'au mercredi 30 août, les noms d'au moins 3 et d'au maximum 5 athlètes doivent être annoncés sur le portail d'inscription en ligne de Swiss Athletics. Parmi ces cinq, quatre peuvent participer à la compétition. Les CoA annoncent leurs athlètes à [naomitosetti@swiss-athletics.ch](mailto:naomitosetti@swiss-athletics.ch). Deux étrangères ou étrangers peuvent s'aligner par team, dont au maximum un résultat sera pris en compte pour le classement. Le jour de la compétition, il n'est pas possible d'annoncer de nouveaux/elles athlètes.

**Exception** : Les CoA ou sociétés avec plus d'un team dans une discipline annoncent jusqu'au mercredi 30 août 2023 cinq noms par team et, le jour de la compétition, elles peuvent annoncer la composition définitive du Team 1 resp. Team 2 jusqu'à deux heures avant le début de la compétition.

### 2.3. Dossards

La remise des dossards se trouve près de la salle tripe Munot, dans la zone couverte derrière la place en dur (voir plan de situation).

Heures d'ouverture : Samedi, 2 septembre 2023, dès 10h00

Les dossards sont remis par team et doivent être retirés au plus tard 60 minutes avant le départ. Les dossards doivent être portés lisiblement et sans être pliés sur la poitrine, pour les épreuves de saut à choix sur la poitrine ou sur le dos.

### 2.4. Confirmation de la participation (Confirmation Board)

La participation doit être confirmée en même temps que le retrait des dossards en cochant sur la listes des disciplines affichée.

**Attention :** Ne pas cocher implique la radiation du team dans la discipline concernée.

### 2.5. Callroom

Les teams au complet se trouvent au plus tard 45 minutes avant le début de l'épreuve au Callroom. Ensuite sauts de réglage/lancers de réglage ensuite sur l'installation.

Les teams incomplets ou qui arrivent en retard sont exclus de la discipline correspondante. Les athlètes qui sont engagés dans une autre discipline, peuvent se faire représenter.

### 2.6. Utilisation d'engins personnels

Il est permis d'utiliser ses propres poids et disques. Les engins de lancer doivent être présentés au plus tard 60 minutes avant le début du concours au „Gerätekontrolle“.

Les athlètes apportent eux-mêmes/elles-mêmes les engins sur l'emplacement de concours.

### 2.7. Échauffement et retour au calme

La piste de 400 m, la rue autour de l'installation et les secteurs marqués sur le plan de situation sont à disposition.

### 2.8. Prescriptions sur la tenue et la publicité

Les athlètes doivent s'aligner dans une tenue autorisée par leur société. Lors d'une participation avec une CoA, il faut porter une tenue autorisée par la CoA ou une tenue neutre (mais pas celle de la société de base). Les directives sur la publicité selon IWR et Swiss Athletics doivent être respectées (voir règlement sur la publicité).

### 2.9. Rester dans l'espace intérieur

Des zones clairement identifiées sont disponibles à l'intérieur pour les entraîneurs et les spectateurs, à proximité immédiate des disciplines.

Les accompagnants/es / entraîneurs/es et spectateurs/trices n'ont pas le droit de pénétrer dans les zones délimitées des installations de compétition.

### 2.10. Appareils techniques sur le terrain de compétition

L'utilisation d'appareils pouvant être utilisés pour communiquer, écouter de la musique, regarder des vidéos ou pour photographier et filmer est interdite sur le terrain de compétition.

### 2.11. Hauteurs de saut et progressions

Selon règlement CS Team 2023